République Française — Liberté, Egalité, Fraternité

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE — DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives des 12 et 19 Mars 1978

Union pour la DÉMOCRATIE FRANÇAISE

Des objectifs et un projet

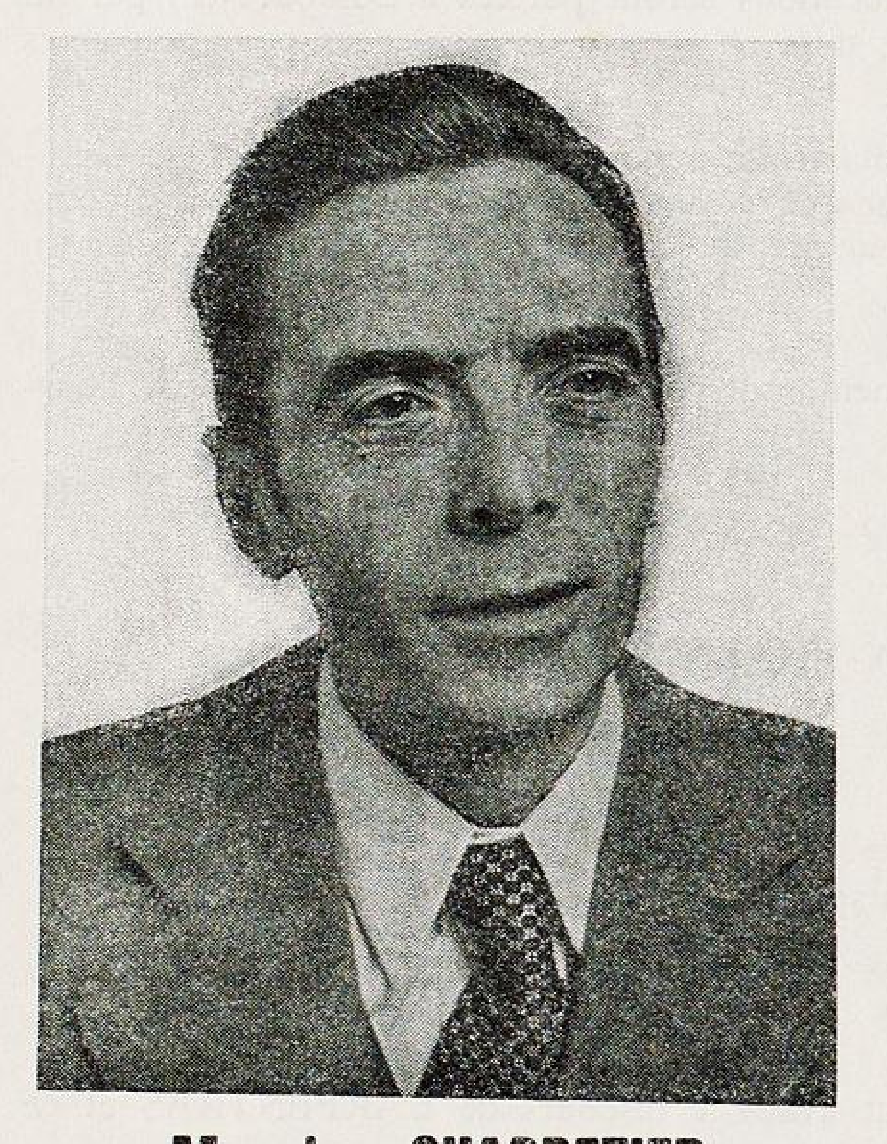
« Voici la France, venue de si loin...
« Il lui faut un projet, non qui excite ses querelles, mais qui les apaise. Un projet qu'elle puisse accomplir dans la liberté et dans la justice, dans le respect de sa diversité et dans sa longue marche vers l'unité ».

Valéry GISCARD D'ESTAING,
« Démocratie Française » (p. 174).

LES OBJECTIFS D'ACTION POUR LES LIBERTES ET LA JUSTICE ont été clairement définis par le Premier ministre.

Entre l'ordre et le mouvement, entre la tradition et l'innovation, entre la continuité et le renouvellement, ils tracent une voie centrale, qui n'est pas celle du compromis, mais celle de la synthèse et de la réforme.

Pour réunir les Français avec le Président de la République



Maurice CHARRETIER
Maire de Carpentras,
Secrétaire National du Parti Républicain



Marie-Magdeleine SIGNOURET
Maire de Cadenet

I. — DES CITOYENS LIBRES ET PROTEGES

— Perfectionner les garanties des droits de la personne.
— Renforcer les droits du citoyen face à l'administration.
— Créer un délégué du médiateur dans chaque département.
— Développer les pouvoirs locaux.
— Accroître la sécurité des Français.

II. — LE PROGRES ECONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI

— Assurer un développement régulier de l'économie.

— Réaliser une pause des charges sociales et fiscales (notamment les taux de cotisations des entreprises et des particuliers pour les différents régimes seront maintenus en 1978 et 1979 à leur niveau de 1977).

— Encourager la création d'entreprises.

— Revenir à la vérité et à la stabilité des prix par une économie de concurrence.

— Orienter l'épargne vers les entreprises.

— Faire participer le commerce et l'artisanat à la modernisation de notre économie (faciliter l'entrée dans la profession d'artisan, développer les entreprises artisanales, reconnaissance à la femme de l'artisan et du commerçant qui exerce une activité à temps complet ou partiel dans l'entreprise de son mari, d'un statut de conjoint, de collaborateur ou de salarié).

— Renforcer nos exploitations agricoles et défendre, produit par produit, l'agriculture méridionale (exigence d'une harmonisation des coûts de production, des normes et des marchés, préalable à toute nouvelle admission d'un pays dans le Marché commun), faciliter l'installation des jeunes agriculteurs par un accès prioritaire aux aides publiques et par de nouvelles mesures dans le domaine foncier.

III. — LA SOLIDARITE AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE

— Mener une politique active de l'emploi.

— Accroître la participation dans l'entreprise.

— Maintenir le niveau de vie et augmenter les revenus les plus modestes — avec pour objectif primordial la sauvegarde et l'accroissement du pouvoir d'achat.

— Favoriser la famille.

— Institution d'un revenu minimum familial en faveur des familles d'au moins trois enfants ; reconnaissance à la mère de famille d'un statut social.

— Renforcer la solidarité en faveur des personnes âgées — (les allocations seront portées à 30 000 N.F. par an pour un ménage ; développement de l'aide ménagère à domicile ; mise en service de résidences pour personnes âgées).

— Améliorer la vie des femmes (travail à temps partiel ; congé de maternité augmenté de trois mois ; stage rémunéré de formation professionnelle pour les mères de famille ainsi que pour les femmes veuves ou divorcées ; possibilité supplémentaire pour les veuves de percevoir à la fois leur propre retraite et une pension de reversion).

— Aménager la durée du travail.

— Permettre à tous les Français de détenir un patrimoine (notamment protection des petits épargnants par l'augmentation des taux de placements Caisse d'Epargne).

— Renforcer la justice fiscale et simplifier la fiscalité.

IV. — ELEVER LA QUALITE DE LA VIE EN FRANCE

— Appliquer la charte nationale pour la qualité de la vie.

— Donner des vacances à tous les jeunes Français.

— Accroître l'aide financière apportée aux clubs et aux associations sportives.

— Favoriser l'accès à la culture.

***

Les Rapatriés savent ce que Maurice CHARRETIER a fait avant le discours de CARPENTRAS et ce qu'il fait, pour eux, depuis.

Valéry GISCARD d'ESTAING a confirmé l'engagement d'honneur pris par Maurice CHARRETIER.

Dans la dignité et dans le souvenir, ils sauront faire le bon choix.

Pour notre pays, pour chacun de nous, le Président de la République doit pouvoir compter sur ceux qui soutiennent, sans réserve son action.

Dans notre Circonscription, Maurice CHARRETIER est celui qui a été choisi pour mener ce combat.

VIVE LA REPUBLIQUE,
VIVE LA FRANCE.

Bataille · Carpentras